

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT
 \$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Recue de la Semaine: M. Paul Féval et l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus.—Guérison extraordinaire à la suite d'un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne.—La guerre à l'intempérance en Angleterre.—L'abus des boissons enivrantes aux Etats Unis.—Les RR. Dames Ursulines à Stanstead; contributions en faveur de leur nouvelle institution.—Conversion de *Sitting-Bull* (Bœuf Assis), grand chef des Sioux, au catholicisme.
 Causerie Agricole: Economie rurale (Suite).—Situation et proportion des bâtiments, selon leur destination et leurs différents usages.
 Correspondance: Plantation d'arbres à St-Augustin (comté de Portneuf).
 Sujets divers: Ne gaspillez pas, de peur d'être dans le besoin.—Faites-nous part de vos observations et du résultat de vos expériences en agriculture.—L'agriculture et la famille.—La poule couveuse.
 Choses et autres: Petit manuel d'apiculture à l'usage des écoles, par M. L. H. Bellerose, en vente chez tous les libraires; avantages de la culture des abeilles.—Culture des abeilles à la ferme-modèle du Collège de Ste Anne.—Comment se fait le hersage.
 Recettes: Remède contre l'hydropisie.—Maux d'yeux.—Maux de dents.

REVUE DE LA SEMAINE

M. Paul Féval et l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus.—Cet éminent écrivain a été l'un des plus-grands promoteurs de l'Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur; il a contribué à en favoriser le mouvement par de généreuses contributions en argent et et par ses écrits. M. Paul Féval vient d'être éprouvé par de nombreuses épreuves et des pertes considérables en argent, et les écrivains du "Bulletin" ont cru qu'ils ne pouvaient mieux reconnaître ses services en faveur de l'œuvre du Sacré Cœur, qu'en publiant à son adresse les lignes suivantes:

" M. Paul Féval vient d'être rudement frappé tout à la fois par la maladie et par des pertes qui mettent en péril l'avenir d'une famille nombreuse. Chrétiennement, M. Paul Féval s'est courbé avec résignation et a repris courageusement le travail—autant du moins que le lui permet son état de santé.

" Mais parce que M. Paul Féval a donné sans compter pour le Sacré Cœur, la reconnaissance nous fait un devoir de signaler sa situation à nos lecteurs en leur disant: le meilleur moyen de lui venir en aide, c'est d'acheter ses livres. M. Féval a fait de très nombreux ouvrages qui pourraient avoir leur place dans nos bibliothèques paroissiales, soit d'histoire, soit d'imagination pure; il a pris soin, depuis sa conversion, de les revoir en entier, si bien qu'ils peuvent aujourd'hui être mis entre toutes les mains. Eh! bien, que nos adhérents songent à ces livres; ils feront une bonne action en même temps qu'ils se procureront une utile distraction."

Les ouvrages de M. Paul Féval sont en vente à la librairie de M. J. A. Langlais, rue St Joseph à St Roch de Québec, et à la librairie de MM. J. B. Rolland & Fils, rue St Vincent à Montréal.

Guérison extraordinaire.—Nous publions la lettre suivante adressée au *Courrier du Canada* par le R. V. M. J. F. Audet, curé de Caspédiac:

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

- "L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.
- "Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossyo.—Prix 25 cts.
- "Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écr., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.
- "Le monton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écr., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.
- "Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.
- "Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBraul.—Prix, 60 cts.
- "Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

" Il y a neuf mois je tombai malade, frappé subitement de paralysie de tout le côté droit (hémiplegie) sans pouvoir attribuer cette attaque à aucune cause appréciable. Confiant en l'art de la médecine, j'eus recours à la science de trois médecins de mon endroit, et aucun d'eux ne put me procurer autre chose qu'un léger soulagement. Je dus donc me remettre entre des mains plus habiles. Je fis invoquer la bonne sainte Anne par les âmes pieuses de ma paroisse. Leurs prières touchèrent le cœur de cette bonne mère, j'obtins à l'issue d'une neuvaine faite en son honneur, un soulagement considérable. Mais je n'étais pas encore guéri! C'est alors que je pris la détermination de me rendre au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, et où je me suis transporté bien misérablement, afin de supplier la mère de la Vierge Marie, de me donner une guérison complète. J'arrive de Ste Anne, et aujourd'hui j'ai la suprême consolation de me servir de mon bras et de ma jambe droite avec une grande facilité, et je me considère comme parfaitement guéri."

La guerre à l'intempérance en Angleterre.—Le 1er mai courant, à Cardiff, en Angleterre, il y avait une grande réunion de tempérance, présidée par le Révd Père Richardson. Le Révd Père T. O. Macri a fait à cette occasion un discours sur les funestes effets de l'intempérance. Nous en détachons cette phrase :

" Au point de vue théologique, l'ivrognerie constitue un défi à Dieu dans l'exercice de sa miséricorde... Un volour, un assassin, un adultère peut, au moment de rendre le dernier soupir, demander et obtenir le pardon de ses fautes, mais l'ivrogne privé de raison ne saurait le faire, et sur sa tombe on peut inscrire à juste titre : *Il est mort et a été enterré dans l'enfer.*"

L'orateur rappela les chiffres terribles de la statistique dressée par des autorités médicales et gouvernementales, qui constatent que 75,000 personnes trouvent annuellement la mort dans les possessions anglaises par suite de l'ivrognerie.

75,000 personnes victimes de l'ivrognerie! Combien ce chiffre démontre avec puissance la nécessité des associations religieuses en vue de mettre un terme à un aussi épouvantable désordre!

L'abus des boissons enivrantes aux Etats Unis.—L'alcoolisme devient un fléau de plus en plus redoutable aux Etats-Unis. Dans un discours prononcé récemment à l'église des Jésuites de Chicago, le Père Van der Erdeen disait qu'il y avait actuellement aux Etats-Unis, sur une population d'environ 55 millions d'habitants, 722,000 hommes et femmes sans ressources, à la charge du public. Cent mille meurent chaque année de misère ou des suites du vice, mais un pareil nombre de misérables vient chaque année remplir les cadres de cette armée d'un nouveau genre. Cette proportion énorme du paupérisme dans un pays riche comme les Etats Unis, où chacun peut acquérir la terre, ou gagner des salaires suffisants pour vivre largement ou économiser, a pour unique cause les habitudes d'intempérance. Le whiskey, voilà le grand coupable; c'est lui notamment qui empêche la race irlandaise de prendre la direction du pays, comme le nombre de ses enfants et leurs aptitudes intellectuelles leur en donneraient le droit. Jadis ils étaient propriétaires de toutes les maisons qui entourent l'église;

aujourd'hui ils ont été rejetés dans les tenement house (les garnis) des quartiers excentriques. Les immigrants venus récemment de Bohême les ont supplantés, grâce à leurs habitudes de tempérance et d'économie.

Avec la sagesse pratique qui le distingue, le clergé catholique ne soutient pas la prohibition légale, absolue, de la vente des boissons alcooliques et ne demande pas non plus à tous le serment de s'abstenir de toute boisson fermentée (*totalism*); mais la *Ligue de la Croix*, qui est l'organisation catholique de la tempérance, exige de tous ses adhérents au moins le serment de ne jamais entrer dans les débits de boissons.

Dans son discours, le Père Van der Erdeen signalait à Chicago la présence de 19,000 malheureux sans abri, vivant uniquement de la charité publique ou des produits du crime. C'est là un danger pour toutes les grandes cités américaines. Il commence à préoccuper les esprits sérieux.—*Journal de Rome.*

Société de colonisation du diocèse de Montréal.—La *Minerve* informe que le Révd Père Resther a commencé avec succès sa campagne de prédication en faveur de la colonisation. Depuis le mois dernier, il a parcouru les paroisses de Beauharnois, Vaudreuil, Ste Anne du bout de l'Isle et Chateaugay. Dans chacune de ces paroisses, le Révd Père Resther a été accueilli avec une grande bienveillance, et sa parole éloquentement a porté ses auditeurs à donner généreusement en faveur de cette œuvre éminemment patriotique. Nul doute que ce bon exemple sera suivi dans les autres paroisses que le Révd Père Resther se propose de visiter.

Comme nos lecteurs le savent déjà, le revenu de ces quêtes doit être employé à bâtir des chapelles et à aider aux premiers frais de culte dans les nouveaux cantons de la vallée de la Rivière-Rouge et du Nomingue.

Les Ursulines à Stanstead.—Quelques dames de Québec ont eu l'heureuse pensée d'inviter toutes les anciennes élèves du monastère fondé par la vénérable Marie de l'Incarnation à contribuer à la fondation d'un nouveau monastère d'Ursulines à Stanstead, dans le diocèse de Sherbrooke.

Par une circulaire signée "Quelques anciennes élèves" toutes les dames qui ont reçu leur éducation chez les Ursulines de Québec, sont invitées à contribuer à cette œuvre, qui a reçu l'approbation de leurs Gracdeurs Mgr l'Archevêque de Québec et Mgr l'Archevêque de Sherbrooke, et à laquelle sont attachés des avantages spirituels pour les vivants et pour les défunts.

Les registres de la communauté de Québec et de celle de Stanstead conserveront pour les transmettre à la postérité, les noms des bienfaiteurs du nouveau monastère. Plusieurs dames ont déjà fait parvenir leurs contributions, et plusieurs offrandes ont aussi été envoyées pour des personnes défuntes.

La diversité des contributions a engagé les dames religieuses à établir une classification, selon le chiffre de chaque contribution :

Bienfaitrices	\$1.00
Bienfaitrices insignes.....	5.00
Fondatrices.....	25 00

Madame la Supérieure a reçu à l'occasion de cette fondation de Stanstead des lettres pleines de respect, d'affection et des plus nobles sentiments, venant d'anciennes élèves de la Communauté.—(Communiqué.)

Conversion de " *Sitting Bull*," grand chef des Sioux au catholicisme.—*Sitting Bull* (Bœuf assis) est un personnage dont plusieurs de nos lecteurs ont entendu parler et qui a créé beaucoup de misères au Gouvernement des Etats-Unis. Voici comment le *Journal de Rome* annonce sa conversion au catholicisme :

" Une conversion importante à noter c'est celle du grand chef des Sioux, *Sitting Bull* (Bœuf Assis), la terreur il y a quelque temps des Etats du Nord Ouest. Ce que n'avaient pu faire les armes de l'Union Américaine, un missionnaire catholique l'a fait. *Sitting Bull*, réfugié sur le territoire anglais du Manitoba, y a vu la bonne intelligence qui y régnait entre blancs et Peaux-Rouges, sous la salutaire influence des idées religieuses. Il s'est converti au catholicisme, a obtenu des Etats-Unis pour lui et les siens une amnistie et il est rentré s'établir sur des terres qui lui ont été concédées. Ainsi la religion poursuit sans cesse ses conquêtes et travaille partout à la grande œuvre de la paix. "

Voici de son côté comment le *Moniteur de Rome* apprécie cette conversion :

..... " L'évêque catholique de Dacotas a su convertir *Sitting Bull* au catholicisme. Chose étonnante, ce sauvage est entré dans l'intelligence de la religion catholique avec une facilité vraiment admirable. Il y a je ne sais quoi de touchant dans cette humiliation de la nature sauvage, indomptée et inculte, devant la douceur et le charme infini du christianisme. "

" Les missions catholiques prospèrent, dans l'Amérique du Nord. Le zèle de nos apôtres, leur dévouement, leur généreux entrain, leur parole ardente et enflammée exercent un grand empire sur les sauvages. Les missionnaires sont contents des résultats de leur apostolat. "

" La conversion de *Sitting Bull* marquera une nouvelle ère, dans les missions de l'Amérique du Nord. On espère qu'elle entraînera celle de tous ses sujets, les Sioux, qui forment la tribu la plus puissante et la plus nombreuse des sauvages de l'Amérique du Nord. "

C'est à ces missions que nous avons été appelés à contribuer, par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, au moyen de contributions qui devront se faire, tous les ans, le jour de la Pentecôte, et le succès qu'obtiendront nos missionnaires sera pour nous une source de bénédictions, car Dieu nous rendra au centuple l'offrande que nous aurons donnée pour aider à la propagation de l'Évangile parmi ces peuplades sauvages.

CAUSERIE AGRICOLE

ECONOMIE RURALE (Suite).

Situation et proportion des bâtiments, selon leur destination et leurs différents usages.—Ceux qui veulent faire bâtir, doivent être en état de juger par eux-mêmes des différents projets qu'ils ont en vue. Quand on bâtit une ferme ou les bâtiments d'une basse-cour,

il faut consulter des ouvriers habiles dans ce genre de construction, qui puissent facilement juger de la qualité des matériaux et faire les constructions d'une manière solide; mais le cultivateur habile doit être en état de juger pour le local et les convenances, de même que pour la disposition et la distribution intérieure des bâtisses.

En général le cultivateur doit être réservé sur les bâtiments à charge, et ne rien épargner pour ceux qui sont absolument utiles.

Quand il s'agit de bâtir, il faut longtemps délibérer. Le plaisir de créer une maison, de la voir s'élever par ses soins, est enchanteur; il flatte si fort, qu'on ne saurait être trop en garde contre soi-même pour la dépense dans laquelle le goût et les ouvriers entraînent insensiblement.

Il faut en même temps examiner les secours qu'on peut tirer de sa terre, en matériaux, bois, pierre sable, chaux, etc.

La simplicité et l'économie doivent régner dans le logement et les bâtiments de la ferme; cette habitation, cependant, doit être distribuée avec goût et intelligence.

On surveillera soigneusement les ouvriers employés à la construction des bâtiments, dont le travail, s'il était mal fait, pourrait amener à grande conséquence, quand on néglige d'y faire attention.

La proportion des bâtiments influe beaucoup sur leur prix de revient. Quand il s'agit de bâtir des bâtiments d'exploitation, il ne faut pas laisser les ouvriers faire à leur guise. Le propriétaire doit être le premier directeur des travaux, et c'est lui qui doit déterminer les proportions de ses bâtisses en s'appuyant sur les besoins de son exploitation et sur l'économie qu'il pourra réaliser par telle ou telle disposition.

Si l'on sait s'y prendre on peut, avec une même somme d'argent, bâtir des bâtiments ayant à peu près une dimension double, seulement en en augmentant un peu la largeur et la longueur. Généralement nos bâtiments ont trente à trente-cinq pieds de large, dix pieds de haut, quelquefois douze. Le constructeur ne chargera pas un sou de plus pour faire les mêmes bâtiments cinq pieds de plus en longueur, et trois pieds plus haut; cependant la contenance intérieure de ces derniers sera beaucoup plus considérable que celle des premiers.

La même remarque s'applique à la confection des combles. On peut les faire très haut, sans pour cela augmenter considérablement les frais de construction. Dans ce cas, on se trouve dans la nécessité de garantir les bâtiments contre les vents violents, c'est à-dire que le comble doit être construit de manière à ce qu'il ne puisse être renversé par les vents violents.

Lorsque le cultivateur est sur le point de bâtir, il lui faut préalablement déterminer quelle sera la capacité des bâtisses à être construites. Pour cela il doit déterminer l'emploi d'une bâtisse et le volume des objets qu'il doit y loger. Supposant qu'il veuille construire une grange, il devra connaître le volume des gerbes et des fourrages qu'il pourra y loger dans les bonnes années de production.

Pour les bâtiments destinés à loger les animaux, on doit aussi faire les mêmes calculs quant à l'espace que devra occuper chaque animal. Les avantages qu'on

peut obtenir dépendent en grande partie de la disposition des stalles ou barrures que doivent recevoir les bestiaux. Si les auge et les crèches courent dans le sens de la longueur de l'étable et que les animaux soient sur deux rangs, tête à tête, pour les chevaux, il faudra deux allées de chaque côté n'ayant pas moins de dix pieds de largeur, longueur de la stalle dix sept pieds pour deux chevaux, deux crèches un pied chaque, un passage entre les deux rangées cinq pieds chaque, soit une largeur de trente-quatre pieds; ce doit être la largeur pour les chevaux ordinaires. La proportion doit être moindre pour les bœufs et les vaches.

Si les animaux étaient placés dans le sens de la largeur de l'étable, la largeur et la grandeur des bâtiments seraient des plus avantageuses, car avec à peu près la même dépense on pourrait mettre dans la même rangée deux ou trois stalles de plus: ce qui économiserait l'espace et rendrait le service plus rapide, par conséquent plus commode et plus économique sous le rapport du temps.

Les écuries ne doivent être ni trop chaudes ni trop froides; deux extrémités contraires aux chevaux; elles doivent être claires et sèches: sombres, les chevaux sont exposés à perdre la vue; humides, les chevaux sont exposés à contracter des maladies. Il faut que le plancher soit élevé, qu'il y ait des fenêtres au nord et au midi, pour leur donner du jour et de l'air, selon le temps. La place des chevaux, pour la rendre plus saine, doit être pavée et élevée en pente de deux pouces, avec un canal dans le bas, qui faciliterait l'égout des eaux dans la cave au fumier, ou conduisant au réservoir à purin qui doit se trouver dans le voisinage de l'écurie. Ainsi l'écurie en sera plus saine et plus aisée à nettoyer.

Une écurie simple, c'est-à-dire qui n'a qu'un seul rang de chevaux, doit avoir seize pieds de largeur, chaque cheval occupant sur cette largeur la longueur de huit pieds et demi. L'auge, quinze pouces. La place de chaque cheval sera au moins de quatre pieds de largeur, afin qu'ils puissent tous se coucher et se relever facilement, sans s'incommoder et se blesser les uns les autres. On jugera, d'après cette mesure, de la longueur qu'on doit donner à l'écurie, suivant la quantité de chevaux qu'on se dispose à garder.

L'écurie double, ou à deux rangs, ne doit pas avoir moins de vingt-un pieds de largeur.

En général pour les bêtes à cornes la longueur de la stalle doit être de six pieds et demi à huit pieds et demi, plus un pied et demi à deux pieds pour la crèche; cinq pieds suffisent pour un jeune animal. La crèche doit être élevée de dix huit à vingt pouces au dessus du sol, et le râtelier doit être à douze pouces au dessus de la crèche. Quand les animaux sont en un seul rang, la profondeur de l'étable doit être de quinze à dix-huit pieds, mais s'ils sont sur deux rangées vingt sept à trente pieds suffiront. Quand les animaux sont placés dans le sens de la largeur, il y aura économie à donner au moins trente-six pieds de profondeur. La hauteur d'une étable ne doit pas être moindre de dix pieds; douze pieds serait préférable. La hauteur et la largeur des grandes portes doit être de neuf pieds. Les portes de service doivent être de six pieds et demi de hauteur sur quatre pieds et demi de largeur. Il faut une surface de soixante et dix à soixante et quinze pieds carrés pour un bœuf à l'engrais; cin-

quante quatre à soixante et dix pieds pour une vache; trente-six et quarante-cinq pieds pour un jeune animal, et de dix huit à vingt-sept pieds pour un veau.

On doit reconnaître cependant que pour la plupart des étables ces proportions ne sont pas gardées, et par cela la santé des animaux n'en souffre pas moins. Quand il y a un trop grand nombre d'animaux dans une étable, il est difficile de les entretenir proprement et l'air se vicie plus vite.

On doit donner en longueur à une bergerie la moitié de sa largeur. Il y a des cultivateurs qui croient qu'une bergerie ne saurait être trop close; cependant ceux qui ont l'expérience de l'élevage des moutons prétendent que les bergeries doivent être bien aérées.

La conformation des bêtes à laine semble les rendre susceptibles de supporter sans aucun danger les froids les plus rigoureux; mais l'humidité et les frimas sont singulièrement contraires à leur tempérament, et lorsque leur toison est imprégnée d'eau pendant les températures défavorables, le froid les saisit, supprime leur transpiration ordinaire, et leur occasionne alors des maladies souvent incurables.

Pour les brebis qui portent ou allaitent, il faut des bergeries qui les mettent à l'abri des rigueurs du froid. D'ailleurs les agneaux en naissant souffriraient trop. On pourrait, dans ce dernier cas, réserver une partie de la bergerie, séparée par des cloisons closes et pouvant garantir les brebis et leurs petits contre le froid. Mais il faut bien prendre garde que la partie occupée par la majorité du troupeau de moutons ne soit close de manière à en faire une véritable étuve, où il serait impossible d'y pénétrer sans être suffoqué par l'air délétère qu'on y respire, car les moutons ne peuvent pas prospérer dans une atmosphère aussi malsaine. Mais il ne faut pas passer d'une extrémité à l'autre: le meilleur logement de ces animaux doit se trouver entre les deux extrêmes.

Dans les moyennes cultures, une bergerie est un bâtiment de peu d'importance, car on y garde que peu de moutons. Le perfectionnement des bergeries de cette classe se réduit à en rendre le sol plus sain, et à y pratiquer des courants d'air pour renouveler suffisamment celui de leur intérieur.

Mais dans la grande culture, les bergeries sont placées parmi les bâtiments les plus importantes de la ferme, et comme le troupeau est plus considérable, les soins de construction demandent une plus grande attention. Dans ce cas, il faut avoir soin que la bergerie soit assise sur un terrain sec, à l'abri de la pluie et de la neige; qu'il y ait une hauteur suffisante de terre au plancher; que l'air puisse s'y renouveler à volonté, et qu'on ait des moyens de le tenir tempéré, en y pratiquant des fenêtres faciles à fermer et à ouvrir. Ceux qui n'ont point de terrain sec pour placer leurs bergeries en formeront un en remplantant la glaise ou la terre franche par des gravois ou du sable.—(A suivre.)

Plantation d'arbres à St Augustin.

St Augustin (Portneuf), 24 mai 1833.

Monsieur le Rédacteur,

Il vous souvient que la paroisse de St Augustin, comté de Portneuf, ne se laisse jamais devancer lorsqu'il est question d'actes de bienveillance ou de progrès agricole.

Sous le patronage du cercle agricole de cette paroisse, le Révd M. Pilote et M. le Dr LaRue ont donné des conférences et des exploitations détaillées sur la plantation des arbres. L'6-lan donné a eu un bon résultat: 2,297 arbres ont été plantés, la plus grande partie des érables, et 4,195 graines d'érables à Giguère ont été semées. Le mouvement est populaire et promet de progresser.

Votre, etc.,

H. RACETTE
Secrétaire du Cercle Agricole.

Ne gaspillez pas, de peur d'être dans le besoin !

Voilà à quoi le cultivateur doit s'appliquer, s'il désire se procurer l'aisance par la culture de sa terre. D'ordinaire le cultivateur adopte cette manière d'agir à l'égard de bien des choses, si même il ne va pas jusqu'à priver ses animaux de la nourriture qui leur est nécessaire, et cela dans un but d'économie. Mais ce qu'il y a surtout d'affligeant, c'est de voir combien peu de cultivateurs appliquent cette économie à l'égard des engrais de la ferme qui sont essentiellement nécessaires pour augmenter la valeur des récoltes.

Le cultivateur qui gaspille ses engrais en ressentira tôt ou tard le besoin. Aucune terre ne peut être tenue dans un bon état de production, sans engrais, sans fumure. L'emploi fréquent et abondant d'engrais est la base du succès en agriculture. Quelque soit la richesse d'une terre, le fumier lui sera toujours d'un grand secours; quelque soit la pauvreté d'une terre, le fumier la ramènera à sa première fertilité.

Le simple bon sens démontre au cultivateur qu'il doit restituer à la terre, sous forme d'engrais, ce qu'il lui enlève par les récoltes.

Demandez au cultivateur pourquoi, chaque année, il dépose dans son grenier une nouvelle provision de blé; et il croira que vous vous moquez de lui; ou il dira même que vous êtes un fou, si vous lui faites une semblable question.

Mais dites-lui qu'il peut augmenter la quantité et la qualité de ses récoltes en engraisant davantage ses champs, il admettra comme vous cette vérité; mais il n'en continuera pas moins à laisser perdre ses fumiers, et il ne prendra aucun soin pour en augmenter la valeur. Personne ne contestera que c'est de cette manière que le cultivateur routinier agit, tout en croyant plus en savoir que les autres; ce cultivateur routinier a la prétention d'en montrer à ses voisins qui prennent un soin tout particulier à ne laisser rien perdre de leurs engrais; il se moque même des cultivateurs qui orientent ne jamais en savoir assez et qui, pour s'instruire sur la manière de cultiver leur terre, se font un devoir de recevoir les journaux qui traitent d'agriculture.

Faites-nous part de vos observations.

Dans l'ordre naturel des choses, les cultivateurs doivent être par vocation les observateurs les plus attentifs de la nature, parce qu'ils sont appelés à observer la nature de plus près dans sa marche; que n'importe quel individu exerçant une autre profession. Bien peu de cultivateurs, cependant, se rendent compte u pour et du pourquoi de ce qu'ils voient constam-

ment sous leurs yeux; et parmi ceux là il y en a peu qui tiennent compte de ce que la nature leur offre tous les jours de nouveau. Cette insouciance de l'étude de la nature provient de ce qu'ils n'attachent aucune importance à ce qui se passe sous leurs yeux dans l'ordre admirable de la végétation des plantes, comme dans les conditions dans lesquelles doit se trouver le sol pour opérer leur croissance, etc. Si de ces observations il en est résulté de grands avantages pour les arts et les sciences, à plus forte raison les découvertes nouvelles doivent elles être appréciables pour l'agriculture.

Sans doute nous n'avons pas la prétention de croire que tous les cultivateurs puissent devenir des philosophes à ce point d'observer le travail de la nature, et qu'ils soient en état d'en découvrir tous les secrets. Mais nous savons qu'il y a des milliers de faits qui se renouvellent chaque année aux yeux des cultivateurs, et qui leur seraient d'un grand avantage s'ils savaient en tenir compte.

Si les cultivateurs observent quelque chose d'étrange dans la culture de la terre, par des expériences faites parfois sur une petite échelle, soit pour le jardinage, soit pour la culture des fruits de même que des céréales, dans les amendements qu'ils font subir à leur terre, comme à la rotation à laquelle ils soumettent leurs différentes récoltes, etc., ils doivent nécessairement tenir compte des résultats obtenus, par une observation toujours soutenue, s'assurer de la cause de leur succès comme de leur insuccès, et en faire part à leurs confrères afin que ceux-ci puissent à leur tour profiter de ces expériences. Ce qui paraît étrange à un cultivateur pourrait être familier à un autre, et un fait reconnu par un cultivateur pourrait s'expliquer par d'autres faits depuis longtemps appréciés par un autre cultivateur.

En agissant ainsi, on ne pourrait mieux contribuer à favoriser l'enseignement agricole; et pour en faire profiter la majorité des cultivateurs, ceux qui se livrent à des expériences ne pourraient mieux faire qu'en communiquant les résultats obtenus aux journaux d'agriculture. Il n'est pas besoin pour cela d'écrire de longs articles. Il suffirait de rendre tout simplement compte des découvertes agricoles à mesure qu'elles se présentent à nos yeux, et l'on favoriserait ainsi pour une large part le développement de la science agricole en faisant connaître tous les secrets dont dispose la nature à notre égard, si nous savons avantagusement en tirer profit.

L'agriculture et la famille.

Aimes-tu tes enfants, soigne tes terres.
— JACQUES BUJAUULT.

Les détails multipliés d'un faire-valoir agricole se divisent en deux parties: l'une comprend les travaux des champs et les affaires extérieures; l'autre se compose des soins du ménage, de la basse cour et des étables. Celle-ci n'est guère moins importante que la première; car il ne suffit pas de récolter, il faut encore vivre avec ordre et tirer bon parti de tout. Une seule personne ne peut exercer à la fois ces deux directions, dont l'une oblige à être presque toujours dehors, tandis que l'autre attache au logis. De plus elles exigent des aptitudes différentes.

Cette différence n'est autre que celle qu'on remarque entre les qualités naturelles de l'homme et celles de la femme. L'homme d'un tempérament robuste suppose sans peine le froid, le chaud, la fatigue. Il se déplace avec plaisir; les soins extérieurs lui appartiennent. La femme est attachée à la maison par la délicatesse de sa constitution, par sa timidité et par cet amour particulier qui fixe au nid la mère de l'oiseau; l'intérieur est son domaine.

Cette double spécialité dans la direction de tout établissement agricole, se trouve ainsi marquée par la Providence. Mais pour qu'elle soit efficace dans son action, il faut qu'unis par le mariage, l'homme et la femme aient les mêmes intérêts, la même volonté, le même esprit, le même avenir. La vie de famille est donc indispensable à l'exercice de l'agriculture.

La femme, dit Olivier de Serres, est l'âme de l'agriculture. Qui trouvera la femme forte? Sa valeur est bien au-dessus de celle des perles, s'écrie Salomon. Puis il décrit la femme adonnée à tous les soins du ménage agricole. Celui qui l'a trouvée, dit-il ailleurs, possède le vrai trésor; il le puise dans la bienveillance de Dieu.

La nécessité du mariage, pour la pratique de l'agriculture, est dans l'esprit de l'habitant des campagnes une condition de rigueur absolue. Un jeune homme n'entreprend de faire valoir que s'il est marié. Un cultivateur qui devient veuf quitte la culture, ou contracte une seconde union.

En même temps qu'elle nécessite le mariage, l'agriculture favorise l'exercice des vertus qui font le bonheur de la famille. C'est aux champs que la foi conjugale est la mieux observée. Beaucoup plus sévère qu'on ne l'est à la ville vis-à-vis des personnes mariées; on aurait du mépris pour celles qui, après la bénédiction nuptiale, rechercheraient encore les danses et autres réunions de jeunes gens; chacun sait qu'il n'est pas de désordre contraire aux bonnes mœurs, qui ne soit beaucoup plus fréquent à la ville qu'à la campagne.

Dans la plupart des professions autres que l'agriculture, les enfants ne compensent d'abord par aucun services près des parents, leurs frais d'éducation et d'entretien. La famille constitue dans ces conditions une charge à laquelle on se soustrait trop souvent, en oubliant le principal objet conjugal, qui est la multiplication de l'espèce humaine. De la sorte, on peut avoir un ou deux héritiers; mais on n'a pas de famille. La véritable famille, n'est ce pas celle dont les membres nombreux, d'âge, de sexe et de caractères différents, forment chaque jour une société joyeuse? N'est-ce pas là seulement qu'on trouve chez les parents absence de faiblesse, dévouement, bon exemple; chez les enfants amour du travail, gaieté, reconnaissance des soins qui leur sont donnés?

Cette famille que Dieu bénit est le trésor du cultivateur. Aussi sa femme, pour me servir des paroles de David, est comme la vigne féconde attachée aux murs de sa maison; ses enfants sont autour de sa table, pareils aux nombreux rejetons de l'olivier. Le matin, dès que le chant du coq se fait entendre, chacun se met au travail. L'un fait mouvoir la herse, un autre la charrue; un troisième répand la semence. Celle-ci soigne le jardin; celle-là les étables. L'enfant lui-même, muni d'un copieux déjeuner, s'achemine vers le pâturage pour y surveiller le bétail.

Tous les membres de cette communauté sont unis entre eux par une constante réciprocité de services. Loin des champs, ils se croiraient appauvris par le nombre. Mais à la ferme, ils sentent que le nombre multiplie leurs forces et les enrichit; sentiment qui tend à maintenir parmi ces frères une union plus rare ailleurs.

Quant à l'obéissance filiale, la nécessité l'affermi, attendu que sans elle il n'y aurait que désordre et misère pour tous.

Enfin le courage que l'esprit de famille donne au père et à la mère, a quelque chose d'héroïque, de surnaturel. Hier chacun au village enviait le bonheur du fils de Pierre qui épousait la fille de Thomas. Demain nos jeunes époux entreprendront un faire valoir que leurs parents ont déjà préparé. Le train est peut-être fort pour leurs moyens. Mais l'esprit de famille les aidera à vaincre les difficultés. Les enfants naissent; avec eux l'énergie des parents redouble. Un travail surhumain est accompli. Cependant la famille croît, se multiplie et devient un élément de prospérité.

En résumé l'agriculture s'appuie d'abord sur la vie de famille, et par suite elle conduit naturellement à des vertus que loin des champs on n'exerce pas sans efforts. Aussi n'y a-t-il pas de mots plus justement synonymes que ceux de cultivateur et de père de famille. — *Principes d'agriculture par M. Louis Gossin.*

La poule couveuse.

Lorsqu'on veut être certain des qualités d'une poule pour l'incubation, — il faut placer cette poule, que l'on croit bonne à tenir le nid, sur un panier d'essui avec des vieux œufs et s'assurer si elle s'accouvé bien, si elle n'est pas turbulente et sauvage.

En n'observant pas les premières allures de la couveuse, on risquerait de perdre les œufs, car toutes les poules, tout en demandant à couver, ne sont point aptes à remplir cette tâche: l'une casse ses œufs, une autre se lasse de couver, et au bout de quelques jours, en la soulevant pour la transporter dans la mue, on est tout surpris de trouver les œufs complètement froids; c'est que, depuis la veille, elle s'est tenue droite dans son panier! Si les œufs de cette mauvaise couveuse sont en incubation depuis une quinzaine de jours et plus, on peut les remettre sous une couveuse; l'incubation n'a été que suspendue, et l'embryon a assez de force vitale, assez de chaleur pour supporter un refroidissement; toutefois, sa formation ayant été retardée, au lieu de naître au vingt et unième jour d'incubation, si c'est un poulet, il brisera sa coquille le vingt-deuxième jour seulement.

Voici quels sont les signes auxquels on reconnaît une bonne couveuse: elle est d'humeur douce, se laisse prendre facilement et fait entendre un chant tout à fait caractéristique, un *rrron* prolongé, dès que l'on passe la main sous ses ailes. Quand on la place légèrement sur son nid, elle se glisse très délicatement sur les œufs, écarte les pattes et, avec précaution, remue chaque œuf.

La poule dite de ferme est généralement mauvaise couveuse; habituée à vagabonder, elle aime l'indépendance, elle se dérobe tant qu'elle peut à la surveillance, couve à sa guise, et ne s'assujettit guère à garder l'immobilité dans un panier fermé. Ce n'est pas à dire,

toutefois, que ces défauts soient chose habituelle; loin de là, nous les considérons comme rares chez les poules couveuses, mais si nous avons cru devoir les signaler, c'est dans le but d'éviter aux éleveurs des déceptions et des mécomptes.

Si on ne laisse qu'un œuf dans chaque nid, la poule ne pense qu'à pondre; mais si l'on désire obtenir une couveuse, il est bon de laisser 4 ou 5 œufs dans un nid, en ayant soin de les remarquer, pour qu'ils ne soient pas confondus avec les autres, qui sont tous frais; quand une poule a pondu une certaine quantité d'œufs, elle se repose avec plaisir sur le nid, où elle croit voir ses œufs; le second jour son repos se prolonge, puis, bientôt, elle est prise du désir de posséder une petite famille, et c'est ainsi que l'on se procure une couveuse.

Lorsque l'éleveur n'a pas de poule couveuse et qu'il est obligé de s'en procurer chez les voisins, il doit être très prudent, avant de confier des œufs à ces poules dépayées: souvent elles sont inquiètes, romnantes, et leur couvée laisse à désirer. Aussi conseil lons nous de les laisser quelques jours à l'essai: étant bien nourries, avec des graines, des pâtées, de la verdure, elles peuvent très bien rester sur des œufs, tant pour la période d'essai que pour l'incubation complète. Nous avons déjà dit qu'une poule est reconnue bonne pour couvrir quand elle ne se sauve pas dès qu'on ôte le couvercle du panier, et quand, à l'approche d'un visiteur, elle soulève ses plumes tout en glosant. C'est après la constatation de ces signes caractéristiques, qu'on peut la placer définitivement sur le nid que l'on a préparé et dans lequel on a placé 10, 13, ou 15 œufs, suivant la grosseur de la poule, en se conformant à cette règle qu'il ne faut pas qu'on voie apparaître le moindre point de coquille sous la couveuse.

Si l'on confie trop d'œufs à une poule, il arrive que celle-ci changeant tous les jours ses œufs de place, l'œuf qui n'a pas été couvé aujourd'hui mourra, si l'embryon n'a que deux ou trois jours, et sera ensuite placé inutilement au centre: l'œuf qui était au milieu reviendra sur le bord et aura le même sort, ainsi que plusieurs autres, et voilà une grosse couvée qui ne produira que très peu de poussins! Si, au contraire on met seulement le nombre d'œufs que la poule peut bien couvrir, chacun sera couvé régulièrement, complètement, et, si tous les œufs sont fécondés, on obtiendra presque autant de poulets que d'œufs.

Quand un éleveur a beaucoup de poules, à une certaine époque de l'année, il trouve presque quotidiennement des couveuses; nous lui conseillons de les mettre à l'essai pendant quelques jours et d'en mettre couvrir plusieurs à la fois. L'avantage de ce système c'est qu'au bout de six à sept jours, prudemment et attentivement, on pourra mirer les œufs et retirer ceux qui sont clairs; si l'on en trouve, par exemple, une quinzaine, on prendra alors, sous une des poules, les œufs qui sont bons, on les déposera à la place de ceux que l'on a enlevés, puis on donnera de nouveaux œufs frais à la couveuse qui sera devenue libre par suite de ce triage.

Si l'on a placé les poules dans des paniers dont les nids sont bien préparés, c'est-à-dire si l'on a mis dans le fond de chaque panier du foin non moisi, bien tassé, enfin si l'on a enfermé paniers et couveuses dans

un endroit tranquille, isolé, ombré et aéré, les couvées se feront parfaitement.

Cependant, nous croyons utile d'indiquer encore quelques précautions indispensables: il faut, par exemple, lever les couveuses, régulièrement, tous les jours à la même heure, les placer dans une mue où elles trouveront un sablon sec et propre pour se poudrer, et, de peur qu'elles ne renversent l'eau ou la graine, on doit déposer l'auge et la buvette en dehors de la mue, de telle façon que les couveuses passent la tête à travers des barreaux, pour boire et pour manger; enfin, pour que la poule n'empoisonne pas la couvée avec ses déjections, avant de la replacer sur son nid, il est nécessaire de vérifier si elle s'est réellement vidée.

Il est bon de noter en dernier lieu que l'on peut profiter des quelques instants de repos, laissés aux couveuses sous la mue, pour examiner l'état des nids. Si nous voyons des œufs cassés, nous les enlèverons et nous replacerons ceux qui restent sur une couche de foin propre.—ER. LEMOINE. (*Le Poussin.*)

Choses et autres.

"*Petit manuel d'apiculture à l'usage des écoles, par M. J. H. Bellerose.*"—Tel est le titre d'un petit livre de 140 pages que nous venons de recevoir, et qui contient tout ce qu'il convient de savoir pour cultiver avantageusement les abeilles.

L'Hon. M. Onimet, surintendant de l'Instruction publique, a recommandé à plusieurs reprises aux instituteurs et institutrices d'initier les enfants à l'élevage des abeilles, et nous croyons que le meilleur moyen de mettre cette recommandation en pratique est de mettre entre leurs mains un traité d'apiculture à leur portée. Nous félicitons M. Bellerose d'avoir comblé cette lacune, et nous espérons que les commissaires d'écoles introduiront ce petit volume dans leurs écoles, principalement dans les localités où l'on croirait cette culture avantageuse.

Ce petit livre est en vente chez tous les libraires; prix, 15 cts.

Le talent de cultiver les abeilles n'est pas donné à tout le monde, mais celui qui le possède peut retirer un grand profit de cette industrie. Cent ruches d'abeilles, convenablement soignées, peuvent suffire à l'entretien d'une famille, sans qu'elle ait à chercher d'autres moyens de subsistance. On estime le revenu d'une ruche à \$10 par année, dans les conditions ordinaires; mais dans des localités favorables, et lorsque des accidents ne viennent pas contrarier les abeilles, on peut réaliser de \$20 à \$30 par ruche. Les abeilles sont un capital qui double chaque année. Un apiculteur nous disait qu'il avait commencé l'élevage des abeilles avec quelques ruches seulement, et que cinq ans après il n'aurait pas voulu se dessaisir de ses ruches pour \$2,000. Cet apiculteur s'était mis à l'œuvre résolument et il faisait de l'élevage des abeilles sa principale occupation.

Mais pour arriver à un pareil succès, il ne faut pas dire: "Je n'ai pas le temps de voir à mes abeilles." Il faut prendre le soin de veiller à ses abeilles, tout aussi bien qu'on le fait pour d'autres ouvrages qui le plus souvent donnent un moindre revenu, ne rapportent pas autant de profits. Il faut prendre le temps de se renseigner sur les soins que l'on doit accorder aux abeilles, et pour cela acheter et lire des livres qui traitent sur la culture des abeilles.

Chaque cultivateur peut facilement garder six à huit ruches d'abeilles et les soigner dans ses heures de loisir. Pour le cultivateur qui n'aurait pas une connaissance approfondie sur la culture des abeilles, il serait désavantageux de commencer avec un trop grand nombre de ruches: deux ou trois suffisent, pour une première année, car alors la pratique serait son meilleur maître, pourvu qu'il observe.

Culture des abeilles à la ferme modèle du Collège de Ste Anne.—Nous venons de faire une petite promenade sur la ferme-modèle du Collège de Ste Anne, et nous avons été agréablement surpris d'y voir un grand nombre de ruches dans le jardin de la ferme. Nous félicitons le chef de pratique, M. Joseph Roy,

d'avoir eu l'heureuse idée d'introduire cette nouvelle industrie. Les élèves de l'école d'agriculture devroient profiter de l'avantage qu'ils auront de s'initier à cette culture, et si le succès venait couronner les efforts de M. Roy qui a l'expérience de cette culture, il n'y a pas à douter que son exemple ne soit suivi dans la paroisse et les paroisses environnantes. M. Roy nous a informé qu'il avait eu plusieurs demandes de ruches au cas où il pourrait être démontré que cette culture peut avantageusement se faire dans notre localité.

Nous nous ferons un devoir de mettre nos lecteurs au courant des résultats que M. Roy pourra obtenir par la culture des abeilles, de même que tous les travaux de la ferme, ainsi que des expériences agricoles qui y seront faites et qui seront de nature à intéresser nos lecteurs.

Le hersage.—Dans l'opération du hersage, il convient de passer la herse dans le sens des sillons, puis diagonalement, et en dernier lieu sur le travers des sillons. Il faut d'abord passer le rouleau sur le terrain avant de le herse, afin d'égaliser la surface du sol et rendre le travail du hersage plus facile.

Généralement on doit herser plutôt avec lenteur qu'avec rapidité; mais il est des circonstances, surtout lorsqu'on rencontre des graines fines et que le terrain est léger, où il ne faut pour ainsi dire que faire essuyer la terre à la herse.

Une terre trop humectée comme une terre trop desséchée sont nuisibles au succès d'un hersage. On doit donc, autant que possible, choisir sous ce rapport un temps ni trop pluvieux ni trop brûlant pour les faire.

RECETTES.

Remède contre l'hydropisie.

Prenez une forte poignée de reine des prés, faites-en une tisane avec trois demiars d'eau, laissez réduire d'un quart, donnez-en au malade trois grande verres: un le matin à jeun, un à midi et un le soir. Pour un enfant, réduisez les doses à moitié.

Maux d'yeux.

Prenez des branches de vignes, brûlez-les, recueillez-en la cendre, faites-la infuser pendant vingt-quatre heures dans de l'eau de puits, et lavez fréquemment les yeux faibles et malades, avec cette eau.

Maux de dents.

Prenez deux poignées de fleurs d'orlies blanches, faites-les infuser dans une chopine de whiskey en esprit, et quand vous aurez mal aux dents, versez dans l'oreille, du côté où la douleur se fait sentir, une cuillerée à café de cette liqueur, ou mieux imbitez-en un peu d'ouate que vous mettrez dans l'oreille.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

1883

LIBRAIRIE J. B. ROLLAND & FILS

Nous venons de recevoir notre importation de Livres de récompense pour les Distributions de prix et Examens.

Les maîtres d'éducation et messieurs les Commissaires d'école trouveront à notre librairie une collection très-complète d'ouvrages en tous genres, comprenant plus de soixante-quinze séries différentes. Reliures et cartonnages très-élégants.

Notre assortiment comprend aussi une grande variété de livres de prières, d'ouvrages canadiens en riche cartonnage. Aussi un beau choix d'ouvrages et autres articles convenables pour récompenses.

Un catalogue spécial de nos collections de livres et autres articles, sera adressé à toute personne qui en fera la demande.

J. B. ROLLAND & FILS,

12 et 14 rue Saint-Vincent, Montréal

25 mai 1883.



CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la construction des bassins près des Ecluses St-Gabriel." seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, Mercredi le 6me jour de Juin prochain, pour la construction de DEUX CALES ou BASSINS, sur le côté nord du Canal Lachine, à Montréal.

On pourra voir à ce bureau et au bureau du Canal Lachine, Montréal, les plans et devis des travaux à faire, dès et après MARDI, le 22me jour de MAI prochain; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Un chèque de Banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,

O. tawa, 21 Avril 1883.

4 mai 1883.

A VENDRE

À LA

FERME-MODELE DU COLLEGE DE STE-ANNE.

De magnifiques veaux de race Ayrshire, de huit jours, quinze jours, etc., avec ou sans pedigree. Aussi: quatre taureaux Ayrshires d'un an, de deux ans, de trois ans et de quatre ans, avec ou sans pedigree.

On peut aussi se procurer au prix de \$1.60 le muid, une certaine quantité de blé de semence de choix et exempt de toutes graines étrangères.

S'adresser, à Ste-Anne de la Pocatière, au soussigné

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

25 avril 1883.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

À

ST-ARSÈNE, COMTÉ DE TÉMISCOUATA.

Une magnifique propriété de 9 x 30 arpents, à 2½ milles à l'Est de l'église de St-Arsène, avec maison, grange, fournil et autres dépendances: le tout presque neuf. Avec deux vergers, plus une magnifique érablière. L'eau est à commodité, soit pour la maison et les autres dépendances.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné

HYPOLITE LAPOINTE,

St-Arsène, Comté Temiscouata, P. Q.

26 avril 1883.